

6^e
édition

rencontre
Culture e(s)t lien social

Jeudi 6 octobre 2011
Hôtel du Département à Privas
cohésion sociale
et développement humain

INVITATION

Martine Finiels

Vice-présidente déléguée à la solidarité,
la santé, la lutte contre les exclusions
et aux personnes âgées

Olivier Pévèrelli

Conseiller général en charge de la culture
et du patrimoine

ont le plaisir de vous inviter

à la 6^e rencontre « Culture e(s)t lien social »

qui se déroulera à l'Hôtel du Département - Quartier La Chaumette - Privas

le jeudi 6 octobre 2011 de 9h à 17h30

Thématique de la journée : cohésion sociale et développement humain

Cette journée est organisée en partenariat avec le Réseau Culture 21

Dans le cadre de la démarche « Culture e(s)t lien social » menée par le Département depuis 2006, chaque année, le Conseil général propose une rencontre professionnelle thématique pour favoriser les échanges entre les acteurs culturels et sociaux du département, la construction d'une culture commune et le développement de projets permettant le croisement des enjeux d'accompagnement social et de développement culturel sur le territoire.

Cette année, en choisissant d'aborder la question du **lien entre cohésion sociale et développement territorial et humain**, le Département souhaite approfondir la réflexion et concerner un public plus large en partant du principe que l'ensemble des politiques publiques doit être mobilisé pour garantir l'existence de cette cohésion. En effet, selon le Conseil de l'Europe, **la cohésion sociale** est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable ». Elle implique de façon générale le renforcement du lien social pour l'ensemble de la population mais aussi, plus spécifiquement, l'inclusion sociale des personnes vulnérables.

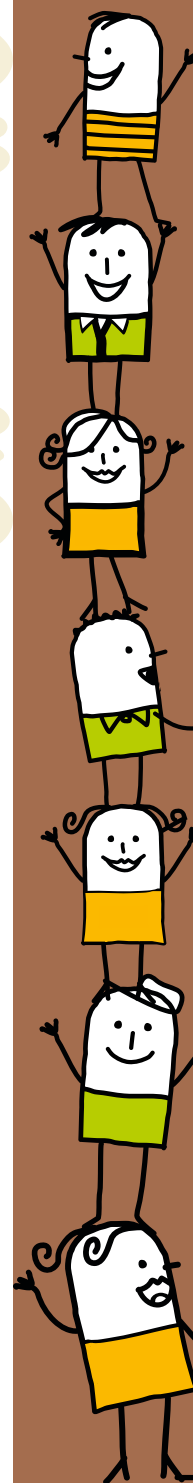
Sous la forme d'une conférence-débat, cette journée « Culture e(s)t lien social » s'articulera autour des interventions de deux invités (Hélène Combes et Patrice Meyer-Bisch), qui **apporteront leurs regards sur les fondements indispensables à la cohésion sociale et au développement d'une société qui positionne l'humain au centre de ses préoccupations, en accordant une place privilégiée à la dimension culturelle** (au sens de la culture des individus).

Cette rencontre s'adresse à des élus et professionnels issus d'une diversité de secteurs : **social, culturel, développement durable, logement, environnement, économie, tourisme, éducation**, etc.

Contacts pour toute information complémentaire : Sylvie Sachdeva, chargée de la coordination de la démarche « Culture e(s)t lien social » : ssachdeva@ardeche.fr ; Anne-Claire Campese, co-pilote de la démarche : accampese@ardeche.fr

Inscription avant le 25 septembre 2011 auprès de Christel Rose (Services des actions culturelles - Direction de la culture du Conseil général de l'Ardèche) / Par téléphone : 04.75.66.79.34 / Par mail : crose@ardeche.fr

La démarche « Culture e(s)t lien social » menée par le Conseil général de l'Ardèche est soutenue par la DRAC Rhône-Alpes et a été labellisée dans le cadre de l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et les exclusions.



9h00

Accueil des participants

9h30

Discours d'ouverture par Monsieur le préfet de l'Ardèche (sous réserve), Pascal Terrasse, président du Conseil général de l'Ardèche, Martine Finiels, vice-présidente du Conseil général en charge des solidarités, Olivier Pévèrelli, conseiller spécial en charge de la culture et du patrimoine

10h00

Intervention d'Hélène Combes, suivi d'un échange avec la salle « **La cohésion sociale : une intruse ou un pivot pour agir en développement durable ?** »

Si le développement durable est souvent assimilé aux seuls sujets environnementaux, un retour aux fondamentaux permet de démontrer que la question humaine est bien au cœur de l'enjeu d'un nouveau modèle de développement. Solidarités entre les générations et entre les territoires, harmonie entre les différentes populations, interaction entre les cultures... sont autant de notions inscrites dans les définitions fondatrices des années 80. Passer d'une « société du beaucoup d'avoir pour quelques-uns » à une « société du bien-vivre pour tous, ensemble, dans un environnement préservé et partagé » constitue notre défi commun. « *Il faut nous aimer comme des frères ou mourir comme des imbéciles* » disait Martin Luther King : notre avenir sera fondé sur la cohésion sociale, ou ne sera pas.

12h30

Présentation du Vademecum « Culture e(s)t lien social » et des projets soutenus par le Conseil général

13h00

Buffet offert sur place aux participants

14h15

Intervention de Patrice Meyer-Bisch, suivi d'un échange avec la salle « **Les droits culturels, premiers facteurs du développement ?** »

La dimension culturelle a été longtemps oubliée dans les conceptions du développement durable, puis intégrée dans le pilier "social", ou comprise comme un quatrième pilier. Dans une "approche besoin" les dimensions culturelles ne sont certes pas prioritaires, tant s'en faut, et même l'éducation y est comprise sous son aspect prétendument le plus fonctionnel. Mais dans une "approche basée sur les droits de l'homme", il en va tout autrement, car c'est la personne et ses liens sociaux qui sont considérés comme les premiers acteurs du développement, et non seulement les bénéficiaires. Dès lors, qui peut nier que l'accès aux ressources culturelles (langue, éducation, patrimoines, arts de vivre et savoirs) n'est pas une condition nécessaire pour un accès libre à toutes les autres ressources de développement personnel et social ?

16h45

Conclusion commune d'Hélène Combes et de Patrice Meyer-Bisch

17h15

Mot de clôture

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Hélène Combes

Sociologue et politiste, Hélène Combes est déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique à Nantes. Elle travaille actuellement à la création d'une chaire de recherche-développement « développement humain durable & territoires » au sein de l'École des Mines de Nantes. Depuis le début des années 80, elle milite pour la défense des droits de la personne humaine. Son parcours professionnel est multiple : journaliste, institutrice, agricultrice bio, formatrice pour adultes, conseil et médiation pour le développement territorial... Son implication professionnelle s'attache à la mise en œuvre des quatre dimensions du développement durable au sein des territoires et des organisations : élaboration de stratégies et de projets, aide à la mise en œuvre, construction collective de méthodes et d'outils de démocratie collaborative et d'évaluation... À titre d'exemple : premiers diagnostics territoriaux partagés d'économie sociale et solidaire à Nantes (2001) et Grenoble (2003), invention des « plans climat de seconde génération » (intégrant causes et conséquences, notamment humaines, du changement climatique) avec Brest Métropole Océane ; invention collective d'une méthode d'évaluation centrée sur les parcours de vie avec la Sauvegarde de l'Enfance 44 ; élaboration participative de l'Agenda 21 de la culture du territoire d'Angers, etc.

Patrice Meyer-Bisch

Patrice Meyer-Bisch, docteur en philosophie et habilité à diriger des recherches en éthique politique, est coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme, et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, de l'Université de Fribourg (Suisse). Il anime depuis près de 20 ans le « Groupe de Fribourg » dont les travaux sont consacrés aux droits culturels. Il a fondé en 2004 l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, ainsi que le groupe Ecoéthique, analysant la responsabilité à l'égard des droits de l'homme dans l'activité économique.

Ses domaines d'enseignement et de recherche sont les droits de l'homme, principalement les droits culturels et les droits économiques, la gouvernance démocratique et l'éthique économique. Il a édité plus de 25 ouvrages consacrés aux droits de l'homme, dont plusieurs aux droits culturels. Dernier livre, en collaboration avec Mylène Bidault : « Déclarer les droits culturels. Commentaire de la Déclaration de Fribourg », Schulthess, Bruylant, 2010.

Christelle Blouët (modératrice)

Christelle Blouët est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21, plate-forme de ressources et d'échanges de bonnes pratiques sur la culture et le développement durable. Gestionnaire de projets culturels et directrice artistique depuis une dizaine d'années, elle est titulaire d'une maîtrise de communication et d'un master 2 de direction de projets culturels. Elle est l'auteur d'un mémoire sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France.

